

# Info-municipal — Janvier 2017



## Fête de Noël et des nouveau-nés 2016

Le 18 décembre dernier, au centre Aux Quatre-Vents, c'est 113 enfants, dont 13 nouveau-nés, qui ont reçu un cadeau des mains du Père Noël. Cette journée magique a commencé avec un spectacle de cirque interactif de la part de Gugusse, suivi de l'arrivée de notre cortège: Le Père Noël, la Mère Noël, la fée des étoiles et ses assistants! Tout au long de l'après-midi, les enfants pouvaient se faire maquiller et avoir des ballons sculptés par Anymousse Brillantine!

Merci à tous!



**Municipalité de Saint-Claude**

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

[www.municipalite.st-claude.ca](http://www.municipalite.st-claude.ca)

# Fête de Noël et des nouveau-nés

# 2016



## Merci à nos partenaires!

### MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES

<b>BRONZE</b>	Garage JM CÔTÉ	Récupération RB
Environnement SMMC	Isolation Normand St-Pierre	Service d'arbres Daniel Sage
Érabièrre Réal St-Onge	Naturessence	

### ARGENT



### OR

REIQ: R284-1008-57

**CHAUFFAGE**  
**BERNARD BISSON**

**HEATMOR**  
Fournisse extérieure au Bois

**ecoFLEX**  
Qualité supérieure efficace et fiables

739, ch. Goshen, Windsor (Québec) J1S 2L5  
Tél. : (819) 845-7537 Fax : (819) 845-9048  
Ligne sans frais : 1 (866) 845-7537  
Site web: www.heatmor.info

**Lise-Anne Simoneau N.D.A.**

Naturopathe agréée  
26 ans d'expérience  
Bilan de santé incluant tests  
Avril Supermarché Santé  
2305 rue Principale Ouest, Pigeoy

819 845-4381  
naturopathesherbrokee.com  
lasimoneau@explornet.ca

Member de l'ANAQ

CLINIQUE DENTAIRE  
**D<sup>re</sup> NANCY BELIVEAU**

CLINIQUE EN ESTHÉTIQUE DENTAIRE

D<sup>re</sup> Nancy Béliveau  
CHIRURGIENNE DENTISTE

TELEPHONE: 819.845.4955  
100 RUE PRINCIPALE NORD, WINDSOR (QUÉBEC) J1S 3C1

**Municipalité de Saint-Claude**

295, Route de l'Église  
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0  
Téléphone : 819 845-7795  
Télécopie : 819 845-2479

**Desjardins**  
Caisse des Sources

Caisse de Saint-Claude  
567, rang 7  
Saint-Claude (QC)  
JOB 2N0  
desjardins.com

Siège social  
535, 1re Avenue  
Asbestos (Québec)  
J1T 3Y3

**familiprix**

Pharmacie Marilynne Isabelle Inc.  
65, St-Georges  
Windsor (Québec) J1S 1J6

Tél. : 819 845-7808  
Téléx. : 819 845-9063  
2288@propro@familiprix.ca

**9074-6827 QUÉBEC INC.** (G.T.I. Électrique) Licence R243-0033-12

Entrepreneur - Électricien depuis plus de 25 ans  
Yvon Pellerin et son fils Éric qui assure la relève de l'entreprise avec plus de 6 employés.  
Une équipe complète qui est spécialisée en électricité  
Résidentiel - Commercial - Industriel

Éric Pellerin  
819 574-6449  
Yvon Pellerin  
819 620-8702

1508, Route de l'Église, Saint-Claude (Qc) JOB 2N0

**STEVE BABIN**  
Pharmacien propriétaire

Steve Babin  
Pharmacien-propriétaire  
27, rue Saint-Georges  
Windsor, QC J1S 1J2  
T 819 845-2723  
F 819 845-2320  
babins@pharmasor.org

Lun. au vend. : 8h30 à 21h  
Samedi : 9h à 17h  
Dimanche : 9h à 13h

LIVRAISON GRATUITE

membres affiliés à Proxim



**Karine**  
Vallières

Députée de Richmond

www.karnevallieres.org

# Nouvelles municipales

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRESENTES DONNEES PAR LA SOUSSIGNEE, France LAVERTU, QUE LE ROLE DE PERCEPTION 2017 SERA DEPOSE AU BUREAU MUNICIPAL LE 16 JANVIER 2017 ET L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES SE FERA DANS LES DELAIS REQUIS. La date prévue est le **25 JANVIER 2017**.**

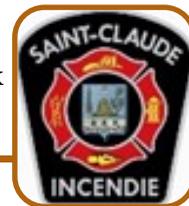
**1er versement: 27 février 2017      2e versement: 27 avril 2017**  
**3e versement: 27 juin 2017      4e versement: 28 août 2017**

Donné à Saint-Claude, ce cinquième jour de janvier deux mille dix-sept.  
France Lavertu  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## ÉCHELLE SALARIALE POUR LE SERVICE INCENDIE 2017 ET 2018

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire établir une échelle salariale pour la brigade du service incendie pour les années 2017-2018;

Une augmentation salariale de 2.5% par année est accordée pour les deux prochaines années.



## STATIONNEMENT INTERDIT

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de déneigement, soit du 15 novembre au 31 mars de 24h à 7h selon l'article 83 du règlement uniformisé 2016-302.



## COLLECTE SAPIN DE NOËL

Cette année, les sapins seront recueillis directement à votre porte, ou au garage municipal au 568, rue Gérard.

Vous devez téléphoner à la municipalité avant le 13 janvier 2017 pour demander un ramassage

819-845-7795 poste 1



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES** Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance extraordinaire du douzième jour de décembre 2016,

**A adopté le règlement suivant :**

### Règlement no 2016-306

**Intitulé : *RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION***

**Que ce règlement entre en vigueur.**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

### 2017

**Taux de taxe foncière de 0,84\$ du 100\$ d'évaluation.**

**Ordure :** 120\$ par unité de logement, de commerce

120\$ par unité d'exploitation agricole enregistrée avec bâtiment de ferme

**Collecte sélective :** 25\$ par unité de logement.

75\$ par unité de résidences de tourisme (maison de location)

75\$ pour les ICI.

**Collecte matières organiques :** 45\$ par unité de logement

**Incendie :** 20\$ par unité de logement

**Vidange fosse :**

850 - 70\$

950 à 1050 85\$

1200 et + 105\$

3000 et + 660\$

Saisonniers 38,50\$

**Coût d'exploitation égout :** 285\$ par unité de logement

(pour station d'épuration) 570\$ usage ferme – exploitation agricole

**DONNÉ à Saint-Claude, ce 15 décembre 2016.**

France Lavertu

Directrice générale

## LUMINAIRES DÉFECTUEUX

Un luminaire défectueux, une signalisation manquante, une route brisée, etc. Appelez au bureau municipal pour nous en informer afin que nous puissions y remédier dans les meilleurs délais. Votre collaboration aide de façon évidente à diminuer les frais et ennuis!



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES—FONDS D'ADMINISTRATION – ACTIVITÉS FINANCIÈRES - EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**RECETTES**

Taxe	1 086 679\$
Tarif pour services municipaux	186 165\$
Paiement tenant lieu de taxes	1 915\$
Autres recettes de sources locales	99 698\$
Transferts conditionnels	332 543\$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 707 000\$</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	266 500\$
Sécurité publique	274 000\$
Transports	539 000\$
Hygiène du milieu	187 500\$
Urbanisme et zonage	72 500\$
Loisirs et culture	106 000\$
Frais de financement	11 300\$

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 457 800\$</b>
<b>Remboursement en capital et location achat</b>	<b>150 400\$</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>108 800\$</b>

<b>Fonds réservé réfection et entretien chemin (revenus)</b>	<b>10 000\$</b>
<b>Total des dépenses, capital et investissement</b>	<b>1 707 000\$</b>

**VOIRIE 2017 - RANG 9 ET GRANDE-LIGNE EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Un montant budgétaire pour les travaux s'élève à 60 000\$ et sera payé à parts égales par chacune des municipalités puisque les chemins sont mitoyens.

Les travaux prévus sont :

- le remplacement d'un ponceau près du 100, Rang 9;
- La pose de géotextile aux endroits nécessaires;
- Le rechargement de gravier à 1500 tonnes/km sur 2 portions de chemin : dans Grande-Ligne entre le chemin Plante et le Rang 9. Dans le rang 9 entre le chemin Grande-Ligne et le chemin Coutu.

## COMMANDEZ VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

Le conseil a décidé d'offrir à nouveau, sur une base volontaire, les pancartes réfléchissantes de numéro civique (recto verso+ logo de la municipalité). Selon les règlements no 101A et 96-215, il est de votre devoir de rendre visible, lisible et libre le numéro civique afin de ne pas créer de confusion sur l'identité de votre résidence. Les services d'urgence; pompiers, ambulanciers ou autres devraient pouvoir se rendre chez vous, plus rapidement et ainsi sauver de précieuses minutes.

C'est votre responsabilité!

Il est important de réserver , si vous le désirez, votre numéro civique **avant le 31 mars prochain.**

Des frais de **40\$** vous seront chargés pour l'achat.

Pour commander : 819-845-7795, poste 1

[directrice@st-claude.ca](mailto:directrice@st-claude.ca) ou directement au bureau municipal:

295, route de l'église.



## COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Suite à différentes démarches, M. Simon Cloutier, le directeur général de la Régie inter-municipale sanitaire des Hameaux, sera en mesure de proposer une solution aux municipalités pour la collecte des plastiques agricoles en 2017;

La Régie demande aux municipalités de se prononcer sur leur intérêt pour ce service. La municipalité a confirmé son intérêt pour une collecte mensuelle de plastiques agricoles. Les conditions de fonctionnement doivent être fournies et évaluées avant la prise de décision finale.



## TRANS-APPEL : QUOTE-PART 2017- RENOUVELLEMENT D'ENTENTE

La Ville de Windsor est désignée organisme mandataire du service de transport adapté. Trans-Appel est l'organisation du service de transport adapté sur le territoire.

La municipalité accepte d'adhérer au service de transport adapté pour la prochaine année et de payer la quote-part qui s'établit à **3,74\$** par personne pour un montant total de **4 256,12\$**.

La tarification pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2017 : **déplacement local 3,25\$; déplacement Sherbrooke 7,50\$.**



## RESPONSABLE DE LA PATINOIRE

Deux personnes sont responsables de la patinoire cet hiver; Messieurs Gilles Maurice et Serge Coulombe.

### Horaire de la patinoire hiver 2017

**Notez que la patinoire est sans surveillance et disponible selon la température**

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
10h - 14h Patinage libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	10h - 14h Patinage libre
14h - 17h Hockey	Libre	15h - 16h30 Service de garde	Libre	Libre	Libre	14h - 17h Hockey
17h - 20h Hockey	17h - 20h Patinage libre	17h - 20h Hockey	17h - 20h Patinage libre	17h - 20h Hockey	18h - 20h Cours patinage**	17h - 20h Patinage libre
20h - 22h Patinage libre	20h - 22h Hockey	20h - 22h Patinage libre	20h - 22h Hockey	20h - 22h Patinage libre	20h - 23h Hockey	20h - 23h Hockey

\*\* Cours de patinage pour tous 18h00 à 20h **casque obligatoire.**  
Débute le vendredi 6 janvier tant que le temps le permet.  
Info: Yvon Therrien: 819-845-3313



## SURETÉ DU QUÉBEC : IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS COMMUNES 2017 POUR LA MRC

Les **priorités locales** et l'**action souhaitée** pour la municipalité de Saint-Claude sont les suivantes :

### **Priorités locales**

- Présence policière pour une visibilité accrue.
- Surveillance de la vitesse sur les chemins municipaux et non seulement gouvernementaux.

### **Action souhaitée en matière de prévention de la criminalité**

La prévention pour les vols, le vandalisme et l'échange de drogue dans les parcs.



## ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER- OPÉRATEUR SAISONNIER

Suite à l'appel de candidatures pour le poste de journalier- opérateur, Monsieur Raymond Roy est engagé à ce poste pour la période hivernale.



# Nouvelles Service Incendie



## Installation et entretien de l'avertisseur

### Où l'installer?

- \*Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- \*Installez-en un dans le corridor, près des chambres.
- \*Installez-en un dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
- \*Installez-en un à proximité d'un escalier.
- \*Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.
- \*Si chaque étage mesure plus de 10 mètres (35 pieds), installez 2 avertisseurs par étage, soit 1 près de chacune des extrémités.
- \*Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.
- \*Installez aussi un avertisseur de fumée au chalet

### Comment l'entretenir?

#### La pile:

- \*Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent.
- \*Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- \*N'utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le fabricant le recommande.
- \*Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- \*Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

#### L'appareil:

- \*Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée.
- \*Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.



## SYSTÈME D'ALARME

Si vous possédez un système d'alarme relié à une centrale d'alarme, vous devez vous assurer que la centrale appellera le service incendie de Saint-Claude, sinon des frais supplémentaires pourront être facturés.



# Nouvelles



## **Renouvellement des licences pour animaux de compagnie**

La période de renouvellement des licences pour chats et chiens se déroulera du 15 janvier au 15 février 2017. D'ici la fin du mois de janvier, tous les gardiens d'animaux de compagnie déjà enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste leur avis de renouvellement.

Vous devez acquitter le paiement de cet enregistrement **au plus tard le 15 février 2017**. La réglementation municipale prévoit en effet l'ajout de frais d'administration pour tout paiement effectué après cette date. Toujours selon la réglementation municipale, le fait de ne pas se conformer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.

***L'enregistrement de votre animal de compagnie est un règlement municipal.*** La réglementation municipale stipule que tout gardien de chat ou de chien doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie.

***L'enregistrement est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.*** Vous devez procéder tous les ans au renouvellement de cet enregistrement, par le biais de l'avis que vous poste la SPA de l'Estrie.

Un nouveau médaillon n'accompagne pas cet avis; vous utilisez le même d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.

***Épargnez 10 \$ si votre animal est stérilisé.*** Si vous avez fait stériliser votre chat ou votre chien au cours de la dernière année, joignez la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir à la SPA de l'Estrie par télécopieur au 819 823-1573. Vous profiterez alors d'un rabais de 10 \$ sur le prix régulier de l'enregistrement de votre animal.

***Vous n'avez plus votre animal?*** Communiquez sans tarder avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4 afin que votre dossier soit mis à jour.

***Un nouvel animal de compagnie? Nouvellement arrivé dans la région?*** Si vous avez un nouvel animal de compagnie depuis peu ou êtes récemment déménagé dans la région,

*Suite prochaine page...*



...suite

la réglementation municipale exige que vous procédiez à l'enregistrement de celui-ci dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Pour ce faire, communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h, ou présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.

Vous pouvez également remplir le formulaire d'enregistrement disponible au [spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca), sous le bouton *Enregistrez votre animal* (à droite de l'écran), à la section « Comment enregistrer votre animal et obtenir son médaillon »; une fois rempli, retournez-le à la SPA de l'Estrie. Nous vous ferons parvenir par la poste la facture de cet enregistrement et le médaillon de votre animal.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4.

## HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

L'Écocentre régional est fermé depuis le 26 novembre dernier pour la saison hivernale et rouvrira au printemps prochain.



## VIACTIVE - GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE!

La ViActive reprendra ses activités au centre Aux Quatre Vents

(563, Rang 7)

De 9h45 à 10h45

Les jeudi à partir du 19 janvier 2017

Inscription et information 819 845-3373



## ZUMBA- INSCRIPTIONS

Où : Gymnase de l'école Notre-Dame du Sourire, 301, route de l'Église

Quand : Mercredi soir à 19h30

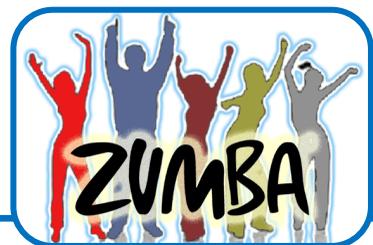
Durée : 12 semaines; du 18 janvier au 5 avril 2017

Coût : 60\$

Pour inscription ou information, rejoindre

Magali Boisvert Nault au 819-679-8992

Au plaisir de vous voir pour faire le party ensemble!





L'année 2016 est terminée et les membres du comité de l'Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault en profitent pour vous souhaiter, une merveilleuse année 2017 remplie de bonheurs, d'amour et surtout la santé pour chacun...

Nous en profitons aussi pour vous informer des objectifs de l'Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault:

- Représenter les citoyens et les propriétaires auprès des autorités.
- Sensibiliser les citoyens à leurs droits, obligations et responsabilités.
- Promouvoir et encourager la mise en valeur des Eaux et Berges et travailler à la dépollution du Lac.
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel.
- Promouvoir les règles de sécurité aquatiques et les règlements de la pêche du Québec et promouvoir l'esprit sportif pour la pêche et tout ce qui a trait à la nature, tels que lacs, ruisseaux, forêts etc.

-Les cartes de membre 2017 sont maintenant disponibles auprès de  
Jean-Luc Paquette 819-845-4187

## **BOTTIN GARDIENNAGE**

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Marylie Therrien: (819) 845-3313  
Daphné Gagnon: (819) 845-2453  
Gabriel Pearson: (819) 845-3570  
Alyssa Hamel: (819) 845-5770



## **RESTAURANT LES CINZAMOURS**

Le personnel du restaurant les Cinzamours tient à remercier sa fidèle clientèle pour le soutien et l'encouragement apporté ces derniers mois de 2016. Ce fût un plaisir de vous servir.

Nous souhaitons de tout cœur vous revoir en 2017.

Espérant que vous avez passé un merveilleux temps des fêtes.

Jacinthe, Claude et Carmelle



## **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS**

Profitez du programme pour l'année 2017 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2017.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



# Activités du Groupe Entraide

## **SOIRÉE DE DANSE JANVIER**

THÈME: «Chez nous on danse. Bonne Année» avec Estelle et Rock

QUAND: 14 janvier 2017 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



## **SOIRÉE DE DANSE FÉVRIER**

THÈME: «Le rouge fait battre les coeurs» avec Estelle et Rock

QUAND: 11 février 2017 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





# École Notre-Dame du Sourire



## **PROGRAMME DE PASSE-PARTOUT POUR LES ENFANTS QUI SERONT EN MATERNELLE EN 2018**

POUR BIEN PRÉPARER L'ENFANT ET SES PARENTS À L'ENTRÉE EN MATERNELLE DE SEPTEMBRE 2018, L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU SOURIRE OFFRE LE PROGRAMME PASSE-PARTOUT MIS AU POINT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.

Par des activités éducatives stimulantes, Passe-Partout aide notamment l'enfant à socialiser, à affirmer sa personnalité et à s'intégrer progressivement au fonctionnement de l'école. Les enfants prendront part à 16 rencontres, dont 8 nécessiteront la participation d'un parent. Le programme est offert pendant un soir de semaine. **(L'enfant doit être âgé de 4 ans au 30 septembre 2017)**

**C'est Gratuit! Pour informations: 819-845-3818**  
**(prévoir une preuve de résidence et avoir en main le certificat de naissance et la carte d'assurance-maladie de l'enfant!)**

### **«UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR»**

L'équipe CADRE de l'école Notre-Dame du Sourire en collaboration avec la municipalité de Saint-Claude, verse une subvention dans le but d'ENCOURAGER les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps.

Les intervenants ont opté pour un programme : « Une école à découvrir ». Ce programme vise:

- ⇒ Un nouvel enfant au préscolaire (maternelle)
- ⇒ Un déménagement (pour chacun des enfants)
- ⇒ Toutes nouvelles familles qui choisiront d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école

Un crédit sera accordé pour chaque inscription d'un nouvel enfant à l'école, jusqu'à concurrence de **150\$** pour aider à défrayer une partie ou la totalité des frais suivants :

1. Matériel didactique
2. Les frais de surveillance

**« Bienvenue chez nous, à l'école Notre-Dame du Sourire »**

La période d'inscription aura lieu durant LA PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER.

Pour information, 819-845-3818.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le jeudi 8 décembre passé, les élèves de l'école Notre-Dame-Du-Sourire sont allés à la bibliothèque municipale. Ginette et Shirley les ont accueillis avec un conte de Noël pour chaque classe. Ensuite, les élèves ont eu droit à un chocolat chaud. Après, Ginette les a invités à emprunter un livre à lire pendant le temps des fêtes. Oups! J'oubliais le plus important : Après le conte, Ginette nous a donné une boule de Noël en papier et il fallait inscrire nos vœux les plus chers pour Noël. Par la suite, nous avons accroché la boule de Noël dans le sapin aux souhaits. Finalement, elles nous ont souhaité un bon temps des fêtes et ce message s'adresse aussi à vous tous de notre part.

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année



## MARCHÉ DE NOËL

Le 5 Décembre dernier, les élèves et les enseignants avaient préparé un marché de Noël. Les élèves 1<sup>ières</sup> année avaient préparé des petites bouchées, des jouets, puis des décorations. Les élèves de 2-3 années ont fait des chandelles à la cannelle puis du pop corn aussi des boules de Noël puis des cartes de Noël. Ensuite les élèves de 3-4 ont fait des cartes avec du quillig, des petits muffins, des bijoux, des cadeaux à accrocher au sapin, des étiquettes, des jeux. Les élèves 6<sup>E</sup> années ont vendu des livres usagés. Aussi ils ont fait des petits sapins avec des chocolats la Montagne à l'intérieur. Le profit pour le marché de Noël servira aux classes pour acheter du matériel scolaire ou des activités de classe.

Samuel, Cédric et Mathieu

## MURALE

L'année passée, la classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année avait commencé un projet qui constituait de faire une murale. Mais malheureusement, ils n'ont pas eu le temps de le finir. Alors cette année, ils ont eu la chance de le terminer le projet. Pendant une journée pédagogique, presque tous les élèves de la classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'année passée, sont venus pour finir ce projet. Notre professeure l'a ensuite verni et ensuite on l'a installée. Cela est très joli!

Alyson



# LOISIRS

## PLAISIRS D'HIVER 2017

Venez vous amuser avec nous pendant les festivités des Plaisirs d'hiver 2017!

10 février - souper/randonné en raquette

11 février - tournoi de hockey (pour infos: Antoine Bégin 819-588-1213)  
- soirée dansante avec Rock et Estelle (Groupe Entraide)

18 février - tournoi de carte, jeux de type «500»  
- souper/soirée bénéfique au profit de l'école Notre-Dame du Sourire  
- traditionnel sleigh ride

19 février - activités familiales

- feu de joie
- jeux gonflables
- parcours WIXX
- parcours psychomoteur de la maison de la famille des Arbrisseaux
- tournoi de hockey 4 contre 4
- concours de sculpture sur neige
- glissade

ET PLUS ENCORE...informations détaillées dans le journal de février!

Réservez vos journées pour jouer dehors!

Vous avez des idées ou désirez vous impliquer? Être bénévole?

Contactez-moi au 819-845-7795 poste 3

Jennifer Bergeron  
Intervenante en loisirs



## GRUPE FACEBOOK

Nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook : Loisirs de Saint-Claude, afin d'être au courant des activités à venir et plus encore!





# Calendrier 2017

## Municipalité de Saint-Claude: 295 route de l'Église

Municipalité: 819 845-7795

Bibliothèque: 819 845-3259

Réservation de salle: 819 845-2809

Écocentre: 819 845-2544

### LÉGENDE

Avant le 13 janvier: Collecte d'arbres de Noël appeler au bureau municipal: 819-845-7795 poste 1

13 mai 2017: Collecte des Résidus Domestiques Dangereux (à l'écocentre)

20-21 mai 2017: Ventres-débarras (gratuit)

5 juin 2017: Collecte des gros rebus  
25 septembre 2017: Collecte des gros rebus

29 octobre 2017: Vote anticipé (élection municipale)  
5 novembre 2017: Flection municipale

GROUPE ENTRAÏDE  
14 janvier 2017: Soirée de danse  
11 février 2017: Soirée de danse

11 mars 2017: Soirée de danse  
8 avril 2017: Soirée de danse  
23 avril 2017: AGA du groupe Entraïde.  
13 mai 2017: Soirée de danse  
10 juin 2017: Souper du Vice-Président  
6 août 2017: Tournoi de pétanque et grosses poches  
9 septembre 2017: Portes ouvertes; souper et soirée  
14 octobre 2017: Soirée de danse  
29 octobre 2017: Gala folklorique  
11 novembre 2017: Soirée de danse  
9 décembre 2017: Soirée de danse

### Événements

18-19 février 2017: Plaisirs d'hiver  
20 mai 2017: Journée de l'arbre  
3 juin 2017: Fête de la pêche  
26-27 août 2017: Fête foraine  
21 octobre 2017: Bisson en fête  
2 décembre 2017: Journée loisirs  
17 décembre 2017: Fête de Noël et des nouveau-nés

JANVIER							FÉVRIER							MARS																	
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
	29	30	31																												

AVRIL							MAI							JUIN																	
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31															
	23	24	25	26	27	28	29	30	31																						
	30																														

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE																		
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																
	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
	30																															

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE																	
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
	29	30	31																												

Collecte de récupération BAC BLEU

Collecte des ordures BAC VERT

Collecte matières organique BAC BRUN

Séance du conseil municipal (coh)